



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2018

ASSOCIATION ETAPE AUVERGNE

ASSOCIATION ETAPE AUVERGNE
Siège social : CHAUMONT – 43360 VERGONGHEON
Association régie par la loi de 1901

N° Siren: 507 539 260

Ce rapport contient 15 pages

TEOREM ARES X-PERT 31, rue du Souvenir CS 30210 • 69336 LYON Cedex Tél.: 04 72 20 10 20 - lyon@aresxpert.fr- lyon@teorem.pro

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 12 mois clos le 31/12/2018

Aux membres de l'association ETAPE AUVERGNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ETAPE AUVERGNE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les produits d'exploitations.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à nous assurer, au regard des principes comptables en vigueur, de la correcte comptabilisation des subventions acquises au cours de l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants qui justifient la réalité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association.

ETAPE AUVERGNE



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2018

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ETAPE AUVERGNE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

TALENZ

Entreprendre est un art majeur

Audit · Expertise Comptable · Consoli

ARES X·PERT

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31/12/2018

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies où ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon Le 12 juin 2019

TEOREM ARES X • PERT Commissaire 2014 Comptes

-

Commissaire aux Comptes Représentant la Société

BILAN ACTIF

0113	- ETAPE AUVERGNE (ASSO) ARES	BILAN	ACTIF				2
	31 Rue du Souver	1 1	Exercice N 31/12/2018	12	Exercise N-1 31/12/2017 1	Ecart N	8151
	ACTIF (8)	Brut	Amortissement Previsions	Net	Not	Euros	%
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Concessions, Brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes	58 257	38 830	19 427	5 438	13 989	257. 27
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques Matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	26 500 1 279 390 1 150 910 644 244	128 722 853 687 399 926	26 500 1 150 668 297 223 244 318	954 451 328 438 231 148	26 500 196 217 31 215- 13 170	20. 56 9. 50- 5. 70
ACT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) Participations mises en équivalence Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	20 165		20 165 2 130	20 161 1 530	4 600	0. 02 39. 21
	TOTAL	3 181 596	1 421 165	1.760 431	1 541 168	219 265	14. 23
	Comptes de liaison TQTAL II						
ULANT	STOCKS ET EN COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	105 453 24 673 12 985	4 818	105 453 24 673 8 167	101 247 62 571 7 417	4 207 37 898- 750	4. 15 60. 57- 10. 11
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes CREANCES (3) Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	1 031 893 305 841	14 847	1 017 046 305 841	756 469 451 611	260 576 145 770-	34. 45 32. 28-
de	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	920 055 78 999		920 055 78 999	1 307 073 77 593	387 018- 1 405	29. 61- 1. 81
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercic(%/) Primes de remboursement des obligatio(%) Ecarts de conversion act(N/)	2.479 898	19 865	2.460 233	2 763 981	303 748-	10.99
	TOTAL GENERAL (!+ + + V+V+V)	5 (6) 494	1 .440 .830	4 220 654	4 305 147	64 463	1 95



⁽¹⁾ Dont droit au bail

⁽²⁾ Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an

011338 - ETAPE AUVERGNE (PSO) 31 Rue du Souvenir 69009 LYON

BILAN PASSIF

	13/07/			A CONTRACTOR	26.3
	PASSIT	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Euros	N-1
	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
The Part	Ecarts de réévaluation			I	1
	Réserves :				
0.00	Réserves statutaires ou contractuelles				
1013	Réserves réglementées			l .	
31116	Autres réserves	1 047 376	978 645	68 731	7. 02
	Report à nouveau	21 719-	21 719-		
TIFS	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	63 496	68 731	5 235-	7.62-
FONDS	Autres fonds associatifs				
ASS	Fonds associatifs avec droit de reprise		685-111-111		
	Apports	1 329 597	1 329 597		
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation	00.057	44 770	004	4.00
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	39 957	41 778	1 821-	4. 36-
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	TOTALI	2 458 708	2 397 033	61 675	2.67
	Comptes de liaison TOTAL II				
ti 00.					
S	Provisions pour risques	6 000	6 000		
S H	Provisions pour charges	41 100	26 092	15 008	57. 52
181	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		l l		
200	Fonds dédiés sur autres ressources				
PROVISIONS ET FONDS DÈDIÈS	TOTAL III	47. 100	32 092	15 008	46.77
	Emprunts obligataires		750 004	171 710	
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	583 669	758 384	174 716-	23. 04-
- G-	Emprunts et dettes financières divers		450	450-	100.00-
DETTES (1)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
E E					
-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	316 775	222 259	94 515	42. 52
ā	Dettes fiscales et sociales	789 462	752 918	36 543	4. 85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		67 420	67 420-	100.00-
	Autres dettes	24 952	74 590	49 639-	66. 55-
	Instruments de trésorerie	3. 4.2			
	Parduite annual facility and a second				
a de	Produits constatés d'avance				
Comptes de Régularisation	TOTAL IV	1,714 857	1 876 022	161 166	8. 59-
Com					
ŭ.	Ecarts de conversion passitV)				
1054	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 220 664	4 305 147	64 483	1,98
	N		The second second	THE RESERVE OF LABOR.	

ALOREM ARES TO SAS

	31 Rue du Souvenir		
	Brie Régionale de	Exercice N	Exercise N-1
		31/12/2018 12	31/12/2017 12
	18		
PRODUITE RIEVELOITATION (4)	le Régionale		
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	TO BIT		
Ventes de marchandises			
Production vendue de Biens et Services		3 717 883	3 372 434
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		3 717 883	3 372 434
Production stockée		37 148-	3 889
Production immobilisée		13 028	1 100
Subventions d'exploitation		193 818	202 923
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		1 773 185	1 736 297
Collectes		170 100	1,00 20.
Cotisations			200
Autres produits		238	902
TOTALI		5 661 004	5 317 545
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
(-)]	
Achats de marchandises			
			()
Variation de stock (marchandises)			
			405 500
Achats de matières premières et autres approvisionnements		514 516	485 500
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		4 207-	17 371-
		İ	
Autres achats et charges externes i		1 040 669	902 136
Impôts, taxes et versements assimilés		109 239	103 605
Salaires et traitements		2 995 140	2 833 469
Charges sociales		766 178	727 972
Ollaiges sociales		, , , , , ,	
Dataliana augumentinggerants at augumenting			
Dotations aux amortissements et aux provisions		404 40-7	400 440
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		181 187	182 413
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions		4 452	10 395
Pour risques et charges : dotations aux provisions		15 008	
Subventions accordées par l'association			
		}	
Autres charges (2)		3 197	24 227
1 100 00 100 100 (E)			
TOTAL II		5 625 379	5 252 347
IOIAEII		u uaw vid	- 2000, 017
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		35 625	65 197
T-RESULTAT D'EXPLOTATION (FII)		30 023	93 197.
			:
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			



COMPTE DE R	100	AT ARES	
	12/	SAS	1*
	1 / 210	un du Couroni	- 1

31, Rue du Souvenir	2/1	
LIBOUR LINON SE	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N- 31/12/2017
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 397	21 45
TOTAL V	3 397	21 45
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 777	13 69
TOTAL VI	8 777	13 69
2 RESULTAT FINANCIER (Y-VI)	5 381-	7 76
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)	30 244	72 9
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges	37 688 10 329	1 80 9 07
TOTAL VII	48 017	10 88
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	14 766	4 03 5 07 6 00
TOTAL VIII	14 766	15 11
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	33 251	4 23
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL PRODUITS (i+III+V+VII) TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	5 712 419 5 648 923	5 349 88 5 281 15
SOLDE INTERMEDIAIRE	63,496	68 73
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		



69009 LYON

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avani repartition de l'exercice, dont le total est de 4 220 664.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 661 004.40 Euros et dégageant un excédent de 63 495.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Fin de la convention d'affiliation avec l'AREPSHA le 18/07/2018
- Acquisition le 17/12/2018 du bâtiment d'exploitation situé ZAC des Listes à Issoire

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La location du bâtiment de Vergongheon est désormais comptabilisée en "location pure"; la lecture du contrat infime l'enregistrement en crédit bail immobilier.



6900. Benie Régionale COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

31 Rue du Souvenir

Etat des immobilisations

	V	Valeur brute début		Augmentations		
		l'exerc	ice	Réévaluations	Acquisit	ions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TC	TAL	37	693		20	564
Terrains					26	500
Constructions sur sol propre			1		238	500
Constructions sur sol d'autrui	1	040	890			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1	117	396		50	627
Installations générales agencements aménagements divers		403	409		30	041
Matériel de transport		96	748		14	470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		111	510		19	145
TO	TAL 2	769	953		379	283
Autres titres immobilisés		20	161			4
Prêts, autres immobilisations financières		1	530			60C
TO	TAL	21	691			604
TOTAL GENER	AL 2	829	336		400	452

		Diminutions		Valeur brute en fin		Rée Valeu	évalua ur d'or		
		Poste à Poste	Cession	ns	d'exerc	ice	fin	ехего	cice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				5.8	257		58	257
Terrains	•				26	500		26	50C
Constructions sur sol propre					238	500	-	238	500
Constructions sur sol d'autrui]			1 040	890	1	040	890
Installations techniques, Matériel et outil	lage industriel	İ	17	113	1 150	910	1	150	910
Installations générales agencements am	énagements dive	rs			433	450		433	450
Matériel de transport			29	090	82	128		82	128
Matériel de bureau et informatique, Mob	ilier		1	989	128	666		128	666
	TOTAL		48	192	3 101	044	3	101	044
Autres titres immobilisés					20	165		20	165
Prêts, autres immobilisations financières	•				2	130		2	130
	TOTAL				22	295		22	295
TOTA	L GENERAL		48	192	3 181	596	3	181	596



Etat des amortissements

e Région	316	4 to the case	Manager 1 and 1 an	
Situations et mouvements de l'exercice	Montant début	Dotations	Diminutions	Montant fin
	d'exercice	de l'exercice	Reprises	d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	32 255	6 575		38 830
Constructions sur sol propre		232		232
Constructions sur sol d'autrui	86 438	42 051		128 490
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	788 958	81 842	17 113	853 687
Installations générales agencements aménagements dive	rs 192 894	39 668		232 562
Matériel de transport	91 874	4 056	29 090	66 840
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	95 751	6 762	1 989	100 524
TOTAL	1 255 915	174 612	48 192	1 382 335
TOTAL GENERAL	1 288 170	181 187	48 192	1 421 165

		Amortissements	Amortissements	Amortissemen	ts dérogatoires
de l'exercice	linéaires	dégressifs	exceptionnels	Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 575				
Constructions sur sol propre	232				
Constructions sur sol d'autrui	42 051				
Instal.techniques matériel outillage indus	81 842				
Instal.générales agenc.aménag.divers	39 668				
Matériel de transport	4 056				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 762				
TOTAL	174 612				
TOTAL GENERAL	181 187				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	6 000				6 000
Pensions et obligations similaires	26 092	15 008			41 100
TOTAL	32 092	15 008			47 100

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	4 818				4 818
Sur comptes clients	10 395	14 847	10 395		14 847
TOTAL	15 213	14 847	10 395		19 665
TOTAL GENERAL	47 305	29 855	10 395		66 765
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		14 847 15 008	10 395		

011338



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		2 130		2 130
Clients douteux ou litigieux		17 817	17 817	
Autres créances clients		1 014 076	1 014 076	
Personnel et comptes rattachés		1 389	1 389	
Taxe sur la valeur ajoutée		17 055	17 055	
Divers état et autres collectivités publiques		138 112	138 112	
Débiteurs divers		149 285	149 285	
Charges constatées d'avance		78 999	78 999	
	TOTAL	1 418 862	1 416 732	2 130

l	Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
l	Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	608	608		
ŀ	Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	583 061	173 524	409 537	
ļ	Fournisseurs et comptes rattachés	316 775	316 775		
ŀ	Personnel et comptes rattachés	442 046	442 046		
l	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 784	167 784		
	Taxe sur la valeur ajoutée	171 476	171 476		
l	Autres impôts taxes et assimilés	8 156	8 156		
	Autres dettes	24 952	24 952		
	TOTAL	1 714 857	1 305 320	409 537	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	171 384			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	66 038
Total	140 265
	206 303

*ANNEXE

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Dettes fournisseurs et comptes rattachés	532
Dettes fiscales et sociales	61 926 328 837
Autres dettes	224
Total	391 519

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	INDITESTIC
	78 999
Total	, , , , , ,
	78 999

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Compte tenu de l'organisation, les 3 plus hauts cadres dirigeants font partie du Comité de pilotage.

Ces fonctions sont remplies par des personnes bénévoles.

Il n'y a par conséquent aucune rémunération allouée aux 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association.

Effectif moyen

October		Personnel mis à la dis position de l'entreprise
Cadres	5	
Agents de maîtrise et techniciens Employés	16	
Ouvriers	11	
Total	119	
Total	151	



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge est comptabilisée

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montan	t
ENGAGEMENT TOTAL		41	100
Engagement total		41	100

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- augmentation annuelle des salaires de 2%
- turn over ETAPE 63 de 8%
- turn over ETAPE 43 de 8%
- table de mortalité TV88/90
- méthode de calcul rétrospective prorata temporis
- tarification établie soit sur la base des cotisations lissées, soit sur la base de versements uniques assortis de cotisation lissées dans le temps
- les cotisations sont supposées être payées d'avance, les départs étant prévus en début d'année
- taux charges sociales : 42 % pour les catégories "cadre" et "valide" et 17% pour la catégorie "travailleur handicapé"